

AVIS de MARCHÉ

2020_004

Prestation de mise à disposition de salariés pour le Parc amazonien de Guyane

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52
Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Le contrat porte sur une prestation de mise à disposition de 13 à 26 intervenants en milieu scolaire, entre janvier et juin 2021 et 13 à 26 personnes entre janvier et juin 2022, pour un maximum de 520 heures d'intervention par an réparties sur l'ensemble des intervenants, soit 1 040 heures pour les 2 années (2021 et 2022).

La prestation consiste à établir les contrats de travail des intervenants et accomplir les formalités qui y sont liées : embauche, rémunération, versement des cotisations sociales.

Le prestataire devra souscrire pour le compte des salariés, une assurance responsabilité civile professionnelle.
Lieu d'exécution : Guyane française, commune de Maripasoula

4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloué au sens des articles L2113-11 et R2113-2 du Code de la commande publique 32, au motif qu'il s'agit d'une seule prestation.

5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaire conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

Code CPV	Libellé CPV
79620000-6	Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

6. Variantes

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.



7. Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de **24 mois** à compter de la date de notification.

8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants : **prix des prestations**, sur la base du montant total indiqué dans l'annexe financière de l'Acte d'engagement, correspondant au volume d'heure estimé sur la durée total du contrat. Cf. §Critères de jugement des offres du RC.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

12. Date limite de réception des offres

Vendredi 20 novembre 2020 à 12h00 (heure de Guyane)

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

14. Modalités de remise des offres

Cf. Règlement de consultation.

15. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. Règlement de consultation

16. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

17. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG